

Justificatif généré le 25/10/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/10/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006592\\_2024-10-10](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000006592_2024-10-10)

N° d'annonce : 7501JAL20240000006592\_2024-10-10

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE  
JUGEMENT EN DATE DU 10 OCTOBRE 2024

## DOODAH

Société par actions simplifiée

**Siège social** : 86 rue d'Aboukir 75002 Paris

820368181 R.C.S. Paris

**Activité** : Vente de pâtisseries, vente de Donuts, biscuiterie,  
chocolaterie, boissons non alcoolisées.

**Greffé du tribunal de Paris.** Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2024 désignant : administrateur Selarl Fhbx en la personne de Me Théophile Fornacciari 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Actis mandataires judiciaires en la personne de Me Stéphane-Alexis Martin 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.